

## Accommodation pour le transport 2014-2015

Madame,  
Monsieur,

Conformément à la politique du transport scolaire TR-01, la Direction du service de l'organisation scolaire offre à la clientèle du secondaire la possibilité d'une accommodation dans les autobus scolaires. Si vous souhaitez bénéficier d'une accommodation pour le transport, veuillez remplir l'encadré au bas de cette page pour **chacun** de vos enfants, d'ici le 3 octobre prochain et le retourner par courriel à l'adresse suivante : [organisation@cssmi.qc.ca](mailto:organisation@cssmi.qc.ca) ou par télécopieur 450-974-3582.

**Un montant annuel de 60 \$ par enfant ou un montant annuel maximal de 90 \$ par famille sera facturé.**

Les critères d'admissibilité pour obtenir une accommodation :

- La présence d'un autobus scolaire dans votre secteur
- La présence de places disponibles à bord de l'autobus scolaire
- Aucune modification au trajet initial



Ce service doit être considéré comme un privilège annuel et, de ce fait, prend fin au 30 juin 2015.

Les demandes seront acheminées à la Direction du service de l'organisation scolaire et, en fonction du nombre de places disponibles, une confirmation sera acheminée **après le 14 octobre 2014**.

-----

### Formulaire pour une demande d'accommodation

Nom de l'enfant :	École :
Parent ou tuteur :	
Adresse :	
Numéro de téléphone :	
<b><i>Je m'engage à payer les frais liés au service d'accommodation pour l'année scolaire 2014-2015 sur réception de la facture.</i></b>	
Signature du parent :	Date :
<input type="checkbox"/> Oui, je m'engage à payer les frais pour l'année scolaire 2014-2015	Initiales :